

## COMMENTAIRES

# THÉOLOGIES DE LA LIBÉRATION



**JEAN-YVES  
CALVEZ**

*SJ Ceras*

*Elles sont là, malgré  
tout, dans le document  
romain*

**D**ix-huit mois après l'instruction sur « quelques aspects » – surtout négatifs – de la théologie de la libération, voici le nouveau document de la Congrégation de la foi, document positif, alors promis (1).

Bonne synthèse théologique, utile catéchèse « sur la liberté chrétienne et la libération » – c'est le titre –, mais où sont les théologies de la libération ? m'a dit aussitôt quelqu'un... Or elles sont là, malgré tout.

De deux manières. D'abord, parce que bien des choses sont dites en fonction d'elles. Les allusions critiques ne manquent pas : en conclusion d'une argumentation, au détour d'un paragraphe. Je ne les énumérerai pas. Je veux plutôt parler de l'autre manière dont les théologies de la libération sont présentes. Car elles influent ici en vérité sur une présentation à l'usage de toute l'Église, et nous en profitons tous. Voici.

Un statut est d'abord donné, grâce à elles justement, à une « théologie de la liberté et de la libération ». « Exigence de notre temps », dit le document. Pourquoi « liberté et libération », pas seulement libération ? Le document place en fait une libération, celle du péché par la mort et la résurrection de Jésus-Christ, tout à fait au centre de notre foi. Cependant, la liberté est originelle en l'homme, consubstantielle à son être créé ; l'homme commence, et vient de Dieu, comme liberté. La libération temporelle, quant à elle, ne produit pas la liberté, mais en rend l'usage. D'où : liberté et libération.

Le document romain, d'autre part, ne reprend pas directement à son compte la méthode de maintes théologies de la libération, qui se veulent réflexion sur l'expérience de chrétiens déjà engagés dans des tâches de libération. Et pourtant il y a bien de l'importance donnée, dans le document, à l'expérience effective, particulièrement du peuple des pauvres. Influence à nouveau des théologies de la libération.

Il est dit ainsi : « Une réflexion théologique développée à partir d'une expérience particulière peut constituer un apport très positif, elle permet de mettre en évidence des aspects de la Parole de Dieu dont toute la richesse n'avait pas encore été perçue. » A condition, certes, que la nouvelle « lecture de l'Écriture » – une expression typique du monde des communautés de base – se fasse aussi à la lumière de « l'expérience de l'Église elle-même ».

Mais plus importante est sans doute, à cet égard, la remarque sur les « ressources extraordinaires de sainteté contenues dans la foi vivante du Peuple de Dieu ». Et sur le *sensus fidei*, sens de la foi justement de ce peuple. « Aider... la foi du peuple des pauvres à s'exprimer avec clarté et à se traduire dans la vie : c'est là la noble tâche ecclésiale qui attend le théologien », est-il dit encore.

Le plus frappant de tout, enfin, c'est la place faite aux pauvres et à l'amour de préférence pour les pauvres dans le nouveau document. En pas moins de dix endroits différents.

Les temps modernes ont conçu la liberté et libération de l'homme de manière étroite et du coup dangereuse (par les sciences, les techniques, l'économie, seulement). Les petits et les pauvres, eux, dont l'Église est en bien des pays demeurée proche, ont continué à vivre d'une plus profonde conception de la liberté, se moquant d'ailleurs des « prétentions à la domination de la part des détenteurs du savoir ». Leur foi est source de leur dignité, qu'aucun des puissants ne peut leur arracher. « Joie libératrice présente en eux. »

Il est encore écrit : « Ce sont les pauvres, objet de la prédilection divine, qui comprennent le mieux et comme d'instinct que la libération la plus radicale, qui est libération du péché et de la mort, est accomplie par la mort et la résurrection du Christ. » Aurait-on osé dire cela sans les théologies de la libération ? Même si le propos est critique en même temps à l'égard de la manière dont certaines d'entre elles ont pu réduire cette libération au temporel.

Dans chacun des paragraphes qu'il consacre à l'Ancien Testament, le document romain parle aussi de la place des pauvres. « La situation du pauvre est une situation d'injustice contraire à l'Alliance » ; il faut donc libérer de la pauvreté. En même temps, les « pauvres de Yahvé », souffrant d'injustice, sont ceux qui savent que Dieu est leur vrai bien : préfigurant le Christ et l'Église.

Il y aura toujours l'un et l'autre de ces deux aspects dans la conception chrétienne du pauvre. La Béatitude de

pauvreté, explique ainsi le document de la Congrégation de la foi, « ne peut aucunement signifier que les chrétiens puissent se désintéresser des pauvres, dépourvus de ce qui est nécessaire à la vie humaine en ce monde... Cette misère est un mal dont il faut autant que possible libérer les êtres humains ». Il faut lutter contre la pauvreté.

L'Église a donc une préférence pour les pauvres, au sens large d'ailleurs, en vue de les aider. Mais aussi parce que la pauvreté, la souffrance, la petitesse sont signe de la condition native de faiblesse de l'homme depuis le premier péché et de son besoin de salut. L'Église est proche de l'homme plus visiblement faible. Également, en aimant les pauvres, elle témoigne du fait que l'homme vaut par ce qu'il est, non par ce qu'il a. Elle se souvient enfin du Christ qui nous sauve en se faisant pauvre, radicalement.

Il n'est nullement question assurément de céder aux réductions « sociologiques et idéologiques qui feraient de cette préférence un choix partisan et de nature conflictuelle ». Mais qui ne voit que les théologies de la libération influent ici encore sur l'Église entière ? Et très heureusement, s'agissant de retrouver un amour de préférence pour les pauvres, les petits, tous ceux qui souffrent un amour qui a pu perdre de sa vivacité dans un monde riche.

(1) Voir la Croix des 6-7 avril. Dès le 15 avril, édition annotée par le Ceras dans un numéro spécial des Cahiers de l'actualité religieuse et sociale (14, rue d'Assas, 75006, 30 F).

COURRIER DES LECTEURS

**Gandhi, Massignon et Lanza del Vasto**

Alors que le Pape Jean-Paul II a rendu hommage à Gandhi lors de son voyage en Inde, un lecteur du Var souhaite rappeler l'œuvre de Louis Massignon et de Lanza del Vasto :

**L'**hommage solennel, évoqué par la Croix (4 février 1986), que Jean-Paul II vient de rendre non seulement à la personnalité du Mahatma Gandhi, « cet homme extraordinaire », mais aussi à Satyagraha, à la « vérité-force » qui caractérise le combat non violent, le souci, en outre, du Saint-Père d'engager un dialogue profond avec les religions non chrétiennes, ne sont-ils pas une occasion de rappeler l'œuvre de Louis Massignon et de Lanza del Vasto, deux catholiques qui furent des pionniers dans ce domaine ?

Le premier anima longtemps, au côté de Mme Drevet, la Société des amis de Gandhi; on connaît d'autre part son action spirituelle pour un rapprochement avec l'islam. Lanza del Vasto, quant à lui, indigné par le fascisme mussolinien et pressentant la guerre mondiale, partit pour l'Inde dans les années 30 afin de rencontrer Gandhi. Il nous révéla l'action et le message de celui-ci dans son célèbre « Pèlerinage aux sources ». Mais cet ouvrage nous apportait aussi un éclairage philosophique très précis sur l'hindouïsme et sur ses méthodes de vie intérieures.

Entré en Europe, Lanza mit l'accent sur les convergences de l'action gandhienne et de la pensée hindoue avec l'Évangile, tout en maintenant les distinc-

tions nécessaires et en refusant le syncrétisme. Son *Commentaire de l'Évangile* développe à plusieurs reprises, dans le sens où le demande Jean-Paul II, sa recherche d'un dialogue en profondeur comme le firent après lui les PP. Monchanin, Le Saux et plus récemment Bede Griffiths. Aujourd'hui, l'exemple de l'action non violente de Gandhi et la recherche des conciliations religieuses sans confusion forment l'essentiel du témoignage des Communautés de l'Arche et du Mouvement fondé par Lanza del Vasto.

Comme le souhaite Jean Potin dans son récent article, cette « rencontre des croyants » dans la foi mérite une totale attention de la part des chrétiens soucieux des voies de la paix et que le désir du Saint-Père de rassembler à Assise, dans la prière et le dialogue, toutes les grandes religions ne saurait laisser indifférents.

**Démocratie et dictature dans les entreprises**

Une lectrice du Puy-de-Dôme proteste contre les conditions dans lesquelles s'est passée, dans son entreprise, l'élection pour modifier les horaires de travail :

**D'**ans une entreprise moyenne d'environ 250 salariés, dont neuf sur dix de femmes et trois quarts de jeunes, on a procédé à une élection pour modifier l'horaire. Certains voulaient le vendredi après-midi libre.

Le résultat de cette élection, qui s'est déroulée dans la triche, a été trois cinquiè-



mes de oui, pour deux cinquièmes de non. L'horaire était modifié de la façon suivante : du lundi au vendredi 8 h 30 et, le vendredi matin, 5 heures.

Le temps du repas de midi étant réduit d'une demi-heure, les mères de famille et les ouvrières qui ont du chemin à faire (à certaines, il ne reste qu'une grosse demi-heure) sont très gênées et souffrent cruellement de ce manque de temps. D'autre

part, 8 h 30 à la chaîne et 5 h le vendredi matin, où il y a la fatigue de la semaine, sont insupportables pour celles qui sont plus âgées ou de faible santé...

Malgré de nombreuses plaintes à la médecine du travail, le médecin, l'inspecteur du travail et l'employeur sont obligés de respecter le suffrage universel et ne peuvent rien. Les trois quarts étant des jeunes sans problème de « cuisine ». L'irresponsabilité fait la loi.

Voilà à quoi aboutissent les consultations démocratiques en entreprises. A une sorte de dictature digne des pays totalitaires, parce qu'il n'est tenu compte d'aucune situation délicate.

**La France et la Pologne**

Un lecteur de Bordeaux, le professeur Pierre Flottes, tout en admirant la « lettre ouverte à J.-M. Baylet » de Bernard Lecomte (la Croix du 16 janvier), ne pense pas que le ministre devait rendre visite à Lech Walesa :

**L'**a « lettre ouverte à J.-M. Baylet », de Bernard Lecomte, est étincelante d'esprit, et son ironie est cinglante sous des formes savamment enrobées; je ne marchanderais pas mon admiration littéraire à son auteur. Il reconnaît cependant les « nécessités politiques et économiques » qui peuvent mener en Pologne un ministre français. Croit-il qu'un entretien de ce ministre avec Lech Walesa ou qu'un hommage public rendu à un groupement interdit aurait facilité ses relations avec le chef de l'État polonais ?

Il y a un siècle et demi déjà, quand la Russie venait de réprimer l'insurrection polonaise de 1831, l'opinion de beaucoup de Français était contraire à la politique du tsar. Il n'y a plus de tsar, mais l'URSS poursuit, en Afghanistan, la même offensive qu'au siècle dernier le tsar quand il pénétra en Asie centrale. Et en Pologne aussi, l'URSS se comporte comme la Russie tsariste au XIX<sup>e</sup> siècle. Il se trouva alors un Français pour écrire : « Les Polonais ont raison, mais le destin n'a pas tort. Une puissance de 100 millions d'hommes neufs, barbares, mais jeunes, essentiellement militaire et croissante comme les Russes, ne restera jamais voisine d'une petite puissance comme la Pologne, qu'elle a possédée un siècle... Les insurrections y sont légitimes et respectables, mais impuissantes en définitive. Adoucir le joug est le seul remède de ceux qui ne peuvent le briser. »

Celui qui parle ainsi n'est pas un bourgeois matérialiste, un plat admirateur de la force : c'est Lamartine, dans ses *Mémoires politiques*, tome I, p. 330-331.

**La révocation de l'édit de Nantes et autres faits douloureux**

Un lecteur du Bas-Rhin, tout en ne minimisant pas l'importance de la révocation de l'édit de Nantes, tient à souligner que d'autres faits douloureux de notre histoire pourraient être aussi commémorés. Il